



le grain d'sable

grainsable@yahoo.fr

INFOS TRIMESTRIELLES DES INSULAIRES SOLIDAIRES

NUMÉRO SIX- DECEMBRE2016

Edito

A l'heure de la montée des populismes, le grain de sable s'interroge sur la démocratie, les volontés politiques, les services publics... Nous ne cessons de répéter que nous sommes citoyens et consom'acteurs pour reprendre le terme à la mode.

Il semble toujours que nos voix soient inaudibles au niveau national, mais elles peuvent se faire entendre au niveau local. Pas de contestation juste pour le frisson de l'opposition, mais pour essayer de faire bouger dans un sens plus humain et sans doute moins oligarque notre société.

*Et en attendant,
Bonne fête à tous*

*La commission rêve et utopie
du grain de sable.*

Espace jeunesse

J'ai fait un rêve... J'y ai vu un espace jeunesse en place sur Belle-île, avec un lieu de vie et avec des animateurs proposant des projets à nos jeunes... Et puis je me suis réveillé...

La CCBI a bien refile la patate chaude aux communes sous prétexte de restrictions budgétaires dont nous sommes tous conscients. Très bien. Et maintenant ?

N'est-il pas temps de nous prendre en main et de pousser nos élus à penser un peu plus à nos adolescents, de concert avec tous les intéressés: jeunes, parents, associations pour que chacun puisse proposer des idées et apporter sa pierre à l'édifice. Bien sûr il y a les voyages au niveau des différents jumelages, mais ce ne sont que des projets PONCTUELS, rien de PÉRENNE .

Ne soyons plus contemplatifs. Devenons acteurs et prenons des initiatives. Partageons nos forces et nos idées, mettons autant d'énergie dans la création d'un nouvel « Espace Jeunesse » que nous en mettons dans toutes les associations diverses et variées sur Belle île.

Pensons à tous nos ados et plus particulièrement à ceux qui ne font partie d'aucune association sportive et qui n'ont aucun endroit d'échange et de partage. N'oublions pas que « le groupe » est primordial à l'adolescence, il permet la reconnaissance de chaque individu, la prise d'assurance mais aussi la sociabilisation de nos adultes en devenir.

Et enfin dernier point, et pas des moindres, certains jeunes sont issus de familles modestes et même très modestes, n'ayant pas forcément les moyens financiers d'inscrire leurs enfants à des activités que seul pourrait offrir un Espace Jeunesse. Il ne s'agit pas là de stigmatiser qui que ce soit mais de créer un lieu de rencontre, de regroupement.

Ce lieu n'est pas une utopie mais un projet bien réel d'iliens solidaires, toutes générations confondues. Mais ce lieu ne deviendra vivant que si nous le construisons.

La commission culture du grain d'sable

Laissez-Nous Camper, retour sur un an de l'association

L'hiver 2015-2016 fut une période de structuration et de préparation d'actions pour l'été 2016. Nous avons ainsi pu organiser deux pique-niques solidaires et participatifs à Bangor et à Palais lors desquels nous avons pu rencontrer de nombreuses personnes (touristes et insulaires) solidaires de notre action de préservation de la pratique du camping à Belle-Ile en Mer.

Nos actions ont eu pour but d'informer et de sensibiliser les insulaires et les amoureux de Belle-Ile sur les menaces qui pèsent sur la pratique du camping sur terrain privé ou de loisir, et nos rencontres sur le terrain nous ont confirmé un large soutien des insulaires, avec de nombreuses réactions d'incompréhension. Nous avons aussi pu mesurer l'inquiétude des acteurs économiques de l'île.

Un constat partagé avec les élus a été fait :

Si le camping disparaît, il y aura à terme un impact économique significatif pour l'île et un impact social certain. Quelques chiffres qui sont à confirmer car il y a peu de données disponibles sur la pratique de ce loisir :

- Au moins 300 terrains sont concernés
- Environ 5000 visiteurs/résidents viennent sur l'île par ce biais avec un séjour moyen de 10 jours par personne.

Il est reconnu que le tourisme apporte 70% des revenus sur Belle-Ile, il a aussi un impact sur l'environnement. Or les élus des 4 communes sont unanimes sur ce point : le camping sur terrain privé ou de loisir n'a pas d'impact négatif. Ce prétexte écologique est, en fait, totalement injustifié : les terrains sont entretenus par les propriétaires, les utilisateurs sont respectueux de l'environnement. Et, n'en déplaise à nos détracteurs, le camping sur terrain privé est la forme de tourisme qui génère **le moins d'empreinte carbone!**



Dans cette optique et cela fut notre première action lors de la création de l'Association, nous avons établi une Charte du Campeur afin d'engager nos adhérents pour un camping propre, respectueux et durable. Cette charte est disponible à tous en téléchargement libre sur notre site web. Nous souhaitons ainsi continuer à pratiquer de façon

responsable ce mode de vacances, partie intégrante de la vie de l'île depuis 60 ans et à l'origine du développement du tourisme à Belle-Ile.

Il est enfin à préciser que aucun campeur n'a, à notre connaissance, reçu de visite d'agents de l'ONCFS cet été, ni reçu de courrier officiel de cette administration ni d'aucune autre. La communauté de communes a sollicité une rencontre avec le sous-préfet et les services compétents pour évoquer cette question et nous n'avons aucune nouvelle. Mais....

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE AVANT MISE SOUS PRESSE

Un courrier de M. le préfet à l'intention des élus a été présenté lors du conseil municipal de Le Palais du 14 décembre. Ce courrier confirme les intentions de son prédécesseur, une demande auprès des élus des 4 communes de faire « le ménage » sur belle île, donc de prévoir dans le cadre du nouveau PLU une petite réserve pour les futurs « déplacés ».

Pour découvrir toutes les directives et « arguments » : ce courrier mis en ligne sur notre site. <http://www.laisseznouscamper.org/>

Nous sommes plus que jamais mobilisés et sollicitons votre soutien à tous, insulaires et élus.

Mail : laisseznouscamper@gmail.com
<http://Facebook.com/LNC.morbihan/>

DSPCIM

N'essayez pas de prononcer le titre, ce n'est pas fait pour.

La CCBI a renouvelé la délégation de service public (DSP) concernant la gestion du dépôt pétrolier de notre île. Celle-ci a été confiée à la compagnie industrielle maritime (CIM).

On nous promet une baisse des coûts de gestion et nous ne pouvons que nous en féliciter. Notons toutefois que les règles qui vont être établies n'auront de sens que si elles sont appliquées. Pour mémoire, le rapport de 2015 de la chambre régionale des comptes notait le manque de suivi des DSP par les élus en charge. Dans le cas précis de la DSP passée avec la CIM cela a conduit en « la non perception volontaire de la surtaxe (pour des investissements) estimé 332 000 euros ».

Les responsables de la CCBI ne l'ont pas réclamée, alors même que ces sommes étaient dues. N'ayant jamais admis publiquement le moindre manquement, il est à craindre que d'autres erreurs du même type ne se produisent.

Afin d'éviter de nouvelles mésaventures dont le coût est payé par le contribuable bellillois, l'idée pourrait être de confier le suivi de chaque DSP à un élu qui ferait une à deux fois par an un compte rendu public et détaillé de l'avancée du dossier.

Cela se fait dans de nombreuses collectivités, alors prendre exemple sur ce qui fonctionne pourrait être une idée innovante...

Commission hydrocarbures du grain d'sable.

Réflexions sur une agriculture saine et locale

Agriculture Belliloise en quelques chiffres en fonction de la production principale (source : CCBI 2016).

10 producteurs de bovins à lait, 5 producteurs de bovins à viande, 9 producteurs ovins, 3 producteurs caprins, 5 maraîchers-horticulteurs, 2 apiculteurs, 2 producteurs équins.

Depuis quelques mois, nous parvenons des messages de demande de financement participatif et des questionnaires sur nos intérêts concernant les produits de l'agriculture belliloise.

On nous exhorte à consommer local et sain.

Oui, dix fois oui, cent fois oui et plus encore.

Et quelle belle pratique solidaire que d'acheter près de chez nous ce qui répond à nos valeurs.

Local : bien sûr, soutenir nos agriculteurs et même les « sauvegarder » comme il est spécifié dans la demande de financement participatif concernant les 12 agriculteurs du Coin des Producteurs, car ils sont « victimes de leur succès ». Quelle surprenante formulation pour dire qu'ils sont maintenant trop à l'étroit et souhaitent s'agrandir, pour réussir encore plus et mieux, au risque d'en être encore victimes dans quelques années !

Les chèvres pour le fromage, les moutons pour la race de Belle île, le lait de nos producteurs... oui, oui, oui ! Depuis toutes ces années que nous souhaitons consommer local et réduire le non-sens des importations énergivores.

Sain : Oui, bien sûr que nous souhaitons consommer sain, cela va de soi. Seulement voilà, qui dit local, qui dit bellilois, qui dit « produit par nos agriculteurs » ne signifie pas forcément « sain ».

Si un certain nombre d'agriculteurs réfléchissent à leurs pratiques et réduisent au mieux les intrants, combien encore nourrissent leurs bêtes aux granulés avec OGM, alimentent leurs vaches à l'ensilage (maïs fermenté, donnant un lait de mauvaise qualité impropre à la transformation), arrosent copieusement leurs terres de pesticides ?

« Les pratiques changent, il faut du temps » entendons-nous. Nous pouvons comprendre cela. Nous pouvons aussi donner un petit coup de pouce aux changements en demandant la traçabilité des produits locaux que nous achetons et consommons.

Comment ont été nourries les bêtes, quels sont les additifs et les procédés de transformation ? Et enfin, que finançons-nous avec la part de nos impôts dévolue aux agriculteurs ?

Quant au financement participatif, il pourrait à lui seul faire l'objet d'un débat... « éclairé » ! Quand il est bien renseigné, il a l'intérêt de mettre en lumière dans un camembert multicolore les différents postes de financement. Pour une grande part, la région (c'est nous !), puis le département (c'est encore nous), les collectivités locales (re-nous) et enfin l'appel à participation citoyenne (ah, tiens, c'est bien nous).

Mais pour des produits sains, que ne ferions-nous pas ! A quand la charte de qualité ?

PAC avant Noël

Concernant une juste répartition des terres agricoles, Belle-Ile ne déroge malheureusement pas à la règle édictée par l'Etat, ou fait même mieux (si l'on peut dire) puisque l'on joue son jeu malsain sans même qu'il ait à intervenir.

Petite explication pour les non initiés : lorsque des terres agricoles deviennent disponibles pour cessation d'activité, la plupart du temps, celles-ci sont redistribuées à un ou plusieurs agriculteurs en vue de se développer ou d'une nouvelle installation. Le cas de figure le plus courant étant de céder les parcelles à une exploitation déjà importante et ce pour deux raisons principales : il faut posséder encore plus et surtout cela augmente les primes de la PAC (Politique Agricole Commune) données par l'Europe. On peut voir ainsi un nombre considérable de structures qui ne gagnent pas leur vie grâce au fruit de leur travail mais grâce à cet argent. Pour vous donner une idée entre 100 et 300 € / hectare multiplié par 100 hectares = entre 10 000 et 30 000 € par an. Cela fait déjà un joli salaire mensuel.

Mais revenons à nos moutons si j'ose dire et à ce qui vient de se passer à Belle-Ile.

La CCBI possède sur la commune de Bangor une petite parcelle d'environ un hectare et demi dans le vallon de Kervilahouen. Achetée 5 500 € afin de créer un lagunage de traitement des eaux usées dans le cadre de la déconnexion du réseau d'assainissement collectif de Bangor de la station d'épuration de Bruté. Celle-ci ne servira finalement pas et est donc proposée à la location. Bonne idée. C'est par la suite que la situation ne nous paraît pas très juste et ne va pas dans le sens du discours de nos élus. En effet, deux agriculteurs ont fait la demande pour ce petit champ, un éleveur important de l'île et un beaucoup plus petit qui préserve la race de vaches bretonnes Pie Noire qui sans la passion de quelques uns était vouée à disparaître.

C'est donc à notre avis un beau projet à soutenir. Malheureusement, ce n'est pas l'avis de nos élus, puisque ceux-ci ont décidé de louer cette mini parcelle à celui qui (de toute évidence) n'en avait pas le plus besoin au vu de son parcellaire plus que conséquent.

Nous sommes déçus et constatons une fois encore que tous les beaux discours de soutien à l'agriculture belliloise restent des discours et que rien de nouveau n'est proposé ou fait. Les exploitations agricoles ferment les unes après les autres. En dix ans, le nombre de fermes a diminué de 25 % et cela continue de baisser. N'est-il pas temps d'agir et de faciliter l'installation de nouveaux paysans comme ont pu le faire certains élus dans d'autres îles ? Des terres, un hangar et une petite annonce, ce n'est pas plus compliqué que cela. Mais y a-t'il ici une volonté politique de développer l'agriculture ou uniquement le tourisme de luxe ? Réfléchissez bien mesdames et messieurs les élus parce que les agriculteurs, les paysans, font partie intégrante de la vie de l'île en produisant et en entretenant les paysages. Une friche sans bons produits du terroir, est-ce que cela tentera toujours autant les touristes ?

La commission agriculture du grain d'sable.

Suite de la grande saga : un hôpital flambant neuf à Belle Ile

Nous avons dénoncé de gros manquements quant à la prise en charge des patients suite à la réorganisation des différents services.

Malheureusement nous n'avons pas de meilleures nouvelles à vous annoncer. C'est même pire puisque nous sommes maintenant confrontés à ce que l'on appelle de la maltraitance institutionnelle au grand désespoir du personnel soignant.

Quelques exemples de situations représentatives du quotidien :

- Une personne qui mangeait à 9h00 mange à 10h00. Cela peut ne pas paraître gênant mais les traitements étant donnés en même temps n'auront pas le délai requis par rapport à la prochaine prise. Les temps de repas et de prises de médicaments sont compressés. Passer de 4 heures entre chaque prise à 2 heures est-ce bien raisonnable pour la santé ?

- Des soignants trop occupés et pas assez nombreux, le patient reste 3 heures ou plus dans son urine ou ne peut être accompagné aux toilettes en temps voulu.

- Un patient capable de marcher mais lentement se retrouvera dans un fauteuil roulant pour aller plus rapidement s'occuper du patient suivant.

- Trop long d'habiller un patient alors une chemise ouverte fera l'affaire. Question respect de la personne et de sa dignité on fait mieux.

Et tellement d'autres tristes histoires. Alors demandons nous à quoi sert la charte du patient affichée au sein de l'hôpital ?

Et surtout : **un grand merci aux infirmier(e)s et aux aides soignant(e)s qui gèrent au mieux avec un minimum d'effectifs et au péril de leur santé.**

Revenons maintenant sur le projet du nouvel hôpital qui nous amène à nous poser quelques questions :

- Des décideurs ont-ils prévu un bâtiment écologique avec tout ce que cela devrait comporter : énergie solaire, récupérateur d'eau... ou sommes-nous sur un projet aussi inerte et polluant que celui de la caserne des pompiers ?

- La répartition des différents services dans les étages est-elle judicieuse ?

- Rez-de-chaussée : administration bureaux des médecins, consultation, avec vue sur les jardins « senteur et potager ».

- 1^{er} étage : EPHAD maison de retraite donc pas d'accès direct sur les extérieurs. Qui va avoir le temps d'accompagner nos seniors dans les jardins ?

- 2^e étage : médecine hospitalisation.

N'aurait-il pas été plus logique d'installer les plus valides dans les étages ? Et surtout pourquoi ne pas demander leur avis aux personnes les plus compétentes dans le domaine de l'organisation à savoir le personnel soignant ?

- Dernière question et pas la moindre : pour quelles raisons ce projet de nouvel hôpital et sa présentation à la population sont-ils repoussés de mois en mois ?

Ne serait-ce pas pour attendre les prochaines élections présidentielles en avril 2017 et le potentiel changement de gouvernement ? A voir...

Peut-être ouvrirons nous la fameuse capsule hermétique de souvenirs dans 50 ans sans avoir à démolir l'hôpital qui n'aura pas été construit !

Mais bien entendu, nous souhaitons profondément nous tromper.

La commission santé du grain d'sable

La minute didactique

Quand j'étais en 4^{ème}, j'ai eu quelques cours d'éducation civique. Ceux qui m'ont marqué portaient sur la démocratie. À ce moment-là, je ne me posais pas de questions, la démocratie en France, c'était acquis. «Demos - kratos : le pouvoir est au peuple» !

Ça se scandait tellement bien que ça nous faisait rigoler. Mais aujourd'hui, quand je pense à ce qu'on fait de la démocratie, je me marre plus vraiment ! Du coup je me dis qu'il y a 2,3 trucs qu'on devrait se rappeler concernant ce régime considéré comme tellement idéal qu'on voudrait l'exporter à toute force, alors même qu'on est loin d'être au point !

En clair dans le dictionnaire, la démocratie c'est un régime politique dans lequel le peuple (l'ensemble des citoyens) possède les pouvoirs du gouvernement. Pas une personne ou une classe sociale prédéfinie (si vous voyez c'que j'veux dire).

Condition première de l'exercice objectif de la démocratie : la liberté de penser et de décider par soi-même. Des citoyens éclairés c'est une démocratie en meilleure santé, car le savoir et l'éducation sont les clefs du pouvoir. Mais attention, la véritable info il faut la chercher, et la questionner ! Car les différentes catégories de gens de pouvoir maîtrisent la plupart de ses canaux de diffusion. Par exemple, allumer sa télé à 20h ce n'est pas accéder à de l'information ! En France, la démocratie est dite représentative (ou parlementaire). C'est à dire que le peuple élit des représentants, plutôt que de prendre directement les décisions importantes. Sur le papier, les élus sont le miroir de la volonté populaire.

Dans la vraie vie, une fois qu'on les a élus quelle est notre influence sur leurs décisions ? Problème donc : le peuple ne détient qu'une souveraineté de principe. Le comportement de la plupart de nos «politiciens professionnels» reflète même un manque de confiance et un mépris du peuple impressionnants. Ils ne veulent pas que le peuple gouverne car ils ne le croient pas capable de le faire. En somme, il ne croient pas en la démocratie !

Aujourd'hui, penser que la démocratie est en place en France et estimer que cela suffit est faux et dangereux ! Elle reste un idéal non atteint, et les régimes qui s'en réclament l'ont travestie en leur faveur. Il est donc encore nécessaire de démocratiser notre démocratie, d'avancer vers le mieux. Le peuple doit délibérer sur toutes les questions importantes, à l'échelon national et local. C'est un travail titanesque qui s'annonce difficile, compte tenu de la certitude des gens que le fait de voter garantit la démocratie.

Une croyance qui en arrange plus d'un, qui profitent du système en place. Un changement radical de régime s'impose ! Mais comme Orwell l'a si bien dit : **«Un changement réellement démocratique générerait trop de personnes qui tirent leur puissance du régime établi».**

Commençons donc à penser par nous-même ! Il faut douter, ne plus croire aveuglément, nous questionner sans cesse. Le seul vrai programme c'est de reconquérir notre souveraineté, avec pour objectif la réalisation de la démocratie la plus avancée possible.

La commission politique du grain d'sable

Traduction d'un discours de campagne

Chers con citoyens !

Si je suis candidat(e) aujourd'hui, c'est que j'estime qu'il est grand temps de faire quelque chose de constructif pour ma carrière.

Je vais donc vous donner les principaux points de mon programme :

- Je m'engage à prendre un maximum d'argent à ce pays et à ses habitants à mon profit.
- Je souhaite ardemment taxer les plus pauvres afin d'enrichir les plus aisés.
- Concernant les services publics, de grands groupes privés sont prêts moyennant quelques pots de vins substantiels, à les racheter afin de faire encore plus de bénéfices sur votre dos. Je me débarrasserai donc d'un maximum de compétences afin d'avoir le moins de problèmes à gérer. Ce qui me permettra de cumuler les mandats.
- Les petites et moyennes entreprises seront ponctionnées au maximum et je mettrai des lois en place afin de favoriser les plus grosses qui pourront délocaliser en toute impunité.
- Ce qui nous amène au problème du chômage, là, aucun souci à vous faire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'argent dans les caisses de l'aide sociale.
- J'ai aussi décidé, après mûre réflexion, de ne pas me préoccuper de l'écologie. Ils commencent à me courir sur le haricot les défenseurs de la nature ! Nous continuerons donc à polluer les sols, les océans et l'air jusqu'à ce que la planète n'en puisse plus. De toute façon, ce sont les plus pauvres qui trinqueront en premier et vos enfants seront là pour payer la facture.
- Autres points importants, l'éducation et la santé. Là, cela fait aussi quelques années que mes prédécesseurs ont enclenché le processus. On tire tout vers le bas, développement des déserts médicaux, suppression des hôpitaux de proximité, surcharge des classes, fermeture d'écoles et augmentation du coût des études avec favoritisme de métiers de l'économie et de la technologie.
- Je n'oublie pas bien sûr le prestige avec une augmentation conséquente du budget réceptions, galas et tout ce qui pourra me mettre en avant. Ni mes indemnités qui seront augmentées au maximum dès mon entrée en fonction.

Pour conclure, soyez sûrs que si vous votez pour moi, je ne tiendrai absolument pas compte de vos revendications ou de vos idées si celles-ci vont à l'encontre de mes intérêts.

Vive moi, vive la France.

Nous les femmes et hommes politiques

« Un peuple de moutons finit par engendrer un gouvernement de loups »

Agatha Christie

Rien à mettre sur la dent

Actuellement, les permis de construire sont accordés conformément au Plan d'Occupation des Sols (POS) en vigueur dans les communes de l'île depuis 1999, et validés par la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer). Mais depuis le début d'année, les communes de Belle-Île font l'objet d'attaques quasi-systématiques sur les permis par deux associations de défense de l'environnement se trouvant sur le continent : « l'association pour l'application de la loi littoral dans le pays d'Auray » et « les amis des chemins de ronde 56 ». Leur point d'attaque est la loi littoral et l'identification de ce qu'est un village. En effet, il n'en existe pas de définition précise.

De ce fait c'est le tribunal administratif qui, par ses jugements, définit si oui ou non la mairie qui a accordé le permis pouvait le faire. Pourtant, l'urbanisation de l'île est relativement bien gérée et maîtrisée. En regardant les terrains restant disponibles dans les villages, on se rend vite compte que 95% de l'urbanisation possible de l'île est déjà faite. Les différents permis accordés et attaqués se trouvent dans des « dents creuses » de nos villages et non pas en périphérie, ce qui ne génère pas d'étalement.

Le prétexte de l'environnement

La loi privilégie un développement en agrandissement des bourgs au lieu de finir de combler les « dents creuses » des villages. Sous couvert du respect de l'environnement, il serait donc préférable de laisser des parcelles non constructibles et non exploitables d'un point de vue agricole dans les villages et en contrepartie, supprimer des prairies et champs en périphérie des bourgs afin de compenser la perte de ces espaces !!!

Rappelons que le bâtiment est l'une des activités économiques majeures de l'île. Un nombre important d'emplois en dépend. Il ne s'agit pas de laisser bétonner l'île, c'est son paysage protégé, ses regroupements de maisons qui font son charme, sa beauté

et son attrait touristique. On ne va pas aller se tirer une balle dans le pied en dénaturant notre caillou alors que c'est le tourisme qui le fait vivre en grande partie. Néanmoins nous devons également protéger les emplois de nos habitants.

C'est une stratégie

La stratégie des associations est de cibler des municipalités afin de les faire ployer et faire en sorte qu'elles ne délivrent plus de permis. Dans notre cas, faire en sorte que dans les futurs PLU (en préparation depuis plusieurs années), plus aucun village ne soit considéré comme constructible. Les communes de Bangor et Sauzon sont particulièrement ciblées. À Sauzon par exemple, 6 permis ont fait l'objet d'actions de ces associations, ce qui représente l'intégralité des permis déposés dans les villages sauzonnais.

Cinq de ces permis concernaient des résidences principales. Il est à noter que chaque attaque engendre des frais de défense pour les mairies et un temps perdu considérable pour le propriétaire dont le projet de vie est mis en suspens en attendant une décision de justice.

Nous pourrions nous retrouver dans la même situation que les PLUmés (regroupement de propriétaires qui, lors du passage au PLU sur leur commune se sont vu retirer la constructibilité de leur parcelle).

Dans la presse, différents articles ont indiqué que l'élaboration des PLU prenait du retard. S'ils ne sortent pas à temps, nous pourrions passer en Règlement National d'Urbanisme (RNU). Ça signifie que les mairies n'auront plus la main sur les projets, qu'ils aient un intérêt ou génèrent une verrue pour l'île.

Cette stratégie d'attaque des permis de construire est expliquée par une des associations dans la vidéo loi littoral. <https://www.youtube.com/watch?v=prmyR7IQrsI>

Commission urbanisme du grain d'sable

Un geste pour la planète

Et si Noël 2017 était plus écologique, et que comme beaucoup de grandes villes, les sapins étaient en matériaux recyclés. Ce ne sont pas les matériaux qui manquent, ni les artistes, ni les bonnes volontés, ni le savoir faire.

C'est bon pour la planète le recyclage mais également pour le porte-monnaie de la mairie. Cette année, les cent petits sapins dans les rues de Palais sont à 5 euros pièce, faites le calcul. Quitte à investir, pourquoi ne pas prendre des arbres en pot afin de soit les replanter soit les conserver pour l'année suivante ?

Faire des économies à tous les niveaux, pas seulement sur les gros postes.

La parole est à vous !

Quatre syndicats se sont mobilisés à Vannes courant novembre pour rencontrer les responsables de l'ARS¹ et Mr Goulard. Ils ont trouvé porte close. Même situation devant la poste de Palais où aucun de nos élus n'a jugé bon de se déplacer et de s'engager à défendre le service public. Alors nous vous proposons le texte que ces personnes auraient dû entendre :

Belle Ile En Mer : petit laboratoire d'expériences des CASSEURS DU SERVICE PUBLIC

La chasse aux services publics de BELLE ILE EN MER fut déclarée par MR GOULARD le 19 février 2013 :

- Le premier service public en ligne de mire fut le centre d'exploitations des routes départementales qui assurait un entretien régulier de 40 km de réseau routier sur l'ILE et qui concernait 3 emplois

La chasse fut longue Mr GOULARD, 300 insulaires ont manifestés et résistés mais vous êtes parvenu à vos fins, le 1er juin 2013, le centre de Belle Ile fermait et n'avait donc plus droit à la continuité territoriale

En juin 2013, Yves BRIEN, conseiller général du canton de BELLE ILE s'exprime : "nous craignons un phénomène contre lequel se battent tous les élus ruraux : la disparition des services publics, le désengagement en termes d'effectifs dans les télécoms, les services sociaux, la poste, la gendarmerie, le sémaphore et la fermeture des douanes"

- La chasse continue donc par le trésor public qui est désormais visé. En 2015 un manque d'effectifs, fait que le centre ferme les après-midi, La CGT demande de pérenniser le centre des finances publiques avec la même offre de services que sur le continent et en maintenant les 4 postes.

La fermeture est programmée le 1er janvier 2016, le transfert de recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Palais vers les impôts d'Auray. Pour Catherine CASTREC, responsable du pôle gestion publique "c'est un simple transfert d'activités ..."

Les élus semblent tomber des nues avec un temps de retard.

- Le 3^{ème} service public en ligne de mire a été la poste, courant 2016, la responsable en arrêt maladie n'est pas remplacée, le départ en retraite non remplacé d'un agent, au final au guichet il ne reste qu'une titulaire, au printemps la poste de Le Palais ferme une semaine face à un problème d'effectif. La casse du service public continue...

La CGT organise une réunion publique à Le PALAIS avec la FAPT² du Morbihan le 18 juin 2016. Aucun élu ne se déplace à cette réunion publique, le constat est alarmant, trop de poids repose sur les épaules de l'unique titulaire qui est au bord du burn-out, le CHSCT³

de la FAPT est alerté. La CGT organise une pétition pour alerter sur le quotidien et le devenir de la poste : 452 personnes ont signé, les pétitions ont été envoyées à la FAPT de Vannes.

La situation n'est pas satisfaisante aujourd'hui, car la semaine dernière il n'y avait qu'un agent au guichet.

- Le plus grand service public est l'hôpital, il n'est pas épargné...

Sous couvert d'un projet de reconstruction datant de plus de 20 ans, une urgente réorganisation en 2016 imposée, non judicieuse, allant à l'encontre du bon sens et du prendre soin a touché les soignants, les résidents et les patients et comme pour compliquer l'état des lieux, des changements d'horaires et de roulements...

Balles à blanc sur les valeurs, l'éthique, la place de l'hôpital public, invitation à la maltraitance institutionnelle cautionnées par l'équipe de Direction, l'ARS, le conseil départemental, les tutelles...La réduction d'effectif n'a pas tardé à se profiler, à l'Hôpital Yves Lanco la chasse à l'économie continue...

Et là, on ne peut s'empêcher de penser aux mots d'Yves Brien, ancien conseiller général, lorsqu'il disait que tous les élus ruraux se battent contre la disparition des services publics ...Nous aimerions tellement le croire pour Belle Ile

Certes des élus se battent ou se sont battus dans des contrées lointaines, ils ont contribué à la lutte contre la chasse des services publics, pour les remercier on leur a décerné "Une Marianne d'or" et c'est tout à leur honneur, ils ont fait leur job d'élus.

Les services publics ont toujours été gratuits pour la population car ceux-ci sont financés par nos impôts. Etant donné que les élus successifs s'en débarrassent au profit d'entreprises privées, demandons nous pourquoi nos impôts non seulement ne baissent pas mais augmentent d'année en année.

Où va cet argent puisqu'il ne sert plus au service de la population ?

1 A.R.S : Agence Régionale de Santé

2 F.A.P.T : Fédération des Activités Postales et de Communication

3 C.H.S.C.T : Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Condition de Travail

La parole est à vous !

Je viens de passer du 11 au 18 septembre 2016 avec des amis une superbe semaine à Belle-île. Il a fait un temps splendide et nous avons décidé de faire le tour de l'île, soit en voiture soit en randonnée pédestre.

Première visite, les Poulains, ainsi que la visite du fort Sarah Bernhardt, sous le soleil automnal, c'était splendide. Bien évidemment, nous avons pique-niqué sur les bancs face à la mer. Une envie pressante nous conduit évidemment vers les toilettes, pardon, le seul toilette mis à la disposition des visiteurs. 25 personnes attendent leur tour, les dames bien sûr, car les messieurs vont se soulager dans la nature pour ne pas rallonger la file d'attente.

Deuxième jour, visite des Aiguilles de Port Coton, c'est encore pire, il n'y a aucun toilette et aucune poubelle. Pourtant, de nombreux bus déposent de nombreux passagers continuellement.

Toute la semaine, nous n'avons pas fréquenté de toilettes sur les chemins de randonnée, mais nous avons trouvé les papiers laissés par ceux qui n'ont pas pris la peine de les mettre dans leurs poches ou dans leur sac à dos car il n'y avait pas de WC et en plus aucune poubelle.

Une jeune femme arrive avec la couche de son bébé, je suppose qu'elle n'a pas envisagé de la remettre dans son sac, ni dans sa poche. Et oui, c'est ainsi.

Le dimanche 18 septembre c'est un trail qui est organisé, je suppose qu'à aucun endroit des toilettes ont été disposées. Je suis bien contente d'avoir quitté l'île avant le spectacle de papier toilette abandonné, bien sûr cela remplace les petits cailloux pour retrouver son itinéraire et permet de ne pas se perdre.

Je suis vraiment choquée, cela est indigne de la beauté des sites et de l'île.

Monique Wehn

Une fois n'est pas coutume mais là, on doit quand même ajouter notre grain...d'sel.

On ne peut certes pas nier que les toilettes publiques se font rares sur la côte. Et si on peut envisager qu'elles soient plus largement déployées sur certains sites majeurs (de façon esthétique et écologique bien entendu), nous ne nous satisferions pas de les voir fleurir à chaque coin de sentier ! Par contre, nous rejoignons totalement Monique dans son indignation contre les indécents qui ne sont pas plus capables de se soulager proprement et discrètement que de rapporter leurs détritiques jusqu'au point de collecte le plus proche ! Notez à ce propos que de petites pelles rétractables existent, et qu'un petit trou bien vite creusé est bien vite rebouché.

Nous ne pouvons donc que vous enjoindre à penser au plaisir des promeneurs qui vous suivront, et au respect le plus primitif de notre si bel environnement !

La grosse commission.

L'année 2016 s'achève, et avec elle s'éteint l'espoir de voir se réaliser vos vœux de l'an passé, comme chaque année ! Toujours pas de révolution à l'horizon !

Si nous espérons que ce nouveau numéro du Grain vous aura trouvé en bonne santé (ainsi que le prochain d'ailleurs), chez nous, pour la richesse il faudra repasser !

Notre société n'a pas bougé d'un pouce, ou en tous cas pas dans le bon sens. Alors pour 2017, s'il vous plaît, cessons cette hypocrisie collective et reconnaissons enfin que pour faire de cette année à venir une belle et heureuse année, celle qui comblera enfin tous nos désirs, il va falloir mettre la main à la pâte (ou les 2, ne soyons pas

chiches !) On ne vous l'a sûrement que trop répété mais contrairement à ce que disait ce bon vieux Lafontaine (qui se trouvait plutôt du bon côté de la société rappelons-le), tout ne vient pas à point à qui sait attendre... Le bonheur ça se construit, la chance ça se provoque, et le mieux vivre ensemble ça se travaille !

Désolée donc de contrarier vos plans, mais si comme nous vous souhaitez voir enfin changer les choses, nous avons du pain sur la planche ! Agrémentée tout de même d'une petite tranche de foie gras ?

BONNE ANNÉE CITOYENNE ET ENGAGÉE À TOUS !

N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations, remarques, suggestions, en nous disant ce que vous nous autorisez à publier via cette adresse : grainsable@yahoo.fr

Infos en ligne sur <https://lekiosquejaune.wordpress.com/>

Pour le prochain grain d'sable, ces éléments doivent nous parvenir avant le 6 février 2017 dernier délai.

Tirage :

1 000 exemplaires

Rédaction : **Le collectif citoyen**

Ont collaboré à ce journal : Terence Isle, Le Croquant, Chucky, Jody la Cascadeuse, La Doyenne, Moby dick, Rossinante, Dru et bien d'autres.

Merci à eux tous